
Présidence : Autriche

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1142^e séance plénière)

1. Date : jeudi 27 avril 2017

Ouverture : 10 h 25

Clôture : 11 h 55

2. Président : Ambassadeur C. Koja

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : RÉCENT INCIDENT DE SÉCURITÉ DONT A ÉTÉ VICTIME UNE PATROUILLE DE LA MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE L'OSCE EN UKRAINE

Président, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Secrétaire général, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/547/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/553/17), Canada, Turquie (PC.DEL/518/17 OSCE+), Suisse (PC.DEL/536/17 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/539/17 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/524/17), Kazakhstan, Géorgie (PC.DEL/523/17 OSCE+), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Australie (partenaire pour la coopération), Japon (partenaire pour la coopération), Ukraine (PC.DEL/519/17)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 27 avril 2017 à midi, Neuer Saal